



Rencontre d'une délégation allemande d'Eislingen et du Conseil Citoyen d'Oyonnax avec une visite de la Maison du projet, de Notre Dame de la Plaine et du quartier de la Plaine.



Avec le label Terre de Jeux 2024, on favorise la découverte des activités sportives au cœur du quartier : les enfants ont pu découvrir de nouveaux sports.



La fête de quartier de la Plaine, ce sont des moments de convivialité et d'échanges sur la place Leclerc, qui permettent aux habitants de se retrouver.



Un vide-grenier a été organisé avec les habitants de Beaumarchais et du quartier de la Plaine, soutenus par l'AGLCR.



Création de textes de slam avec le conseil citoyen et les habitants à la maison du projet. Découvrez un extrait ci-dessous :



Atelier Vélo, avec l'association Vel'oyo.

« Citoyen, c'est un peuple qui se rassemble
Citoyen, c'est le droit à la parole
Citoyen, c'est être uni pour demain

Citoyen, c'est prendre le même chemin
Citoyen, conseil, Conseil citoyen
Le conseil citoyen c'est nous les habitants

Parce que vous êtes les experts de la vie de votre quartier
Parce que vous avez votre mot à dire et qu'il est important
Le conseil citoyen c'est vous, c'est nous tous ! »

CADRE DE VIE

GARDONS NOTRE QUARTIER PROPRE

La nourriture attire les rats, les cafards et les pigeons qui sont vecteurs de maladie. Une forte concentration de pigeons provoque des salissures et encourage la diffusion des maladies et parasites dans des lieux que nous et nos enfants fréquentons quotidiennement. Il est interdit de jeter ou déposer des graines et de la nourriture aux pigeons dans les lieux publics, voies privées, cours ou autres parties d'immeuble ! Ceci est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 450€. Ne les nourrissez pas. Merci !



MAISON DU PROJET LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DU PROJET

Lieu convivial ouvert à tous, vous y trouverez toutes les réponses à vos questions sur la rénovation du quartier et son cadre de vie.

Ville d'Oyonnax
Nadia BOUGUETTAYA : 07 50 15 11 89 · nadia.bouguettaya@oyonnax.fr

MAISON DU PROJET LA PLAINE
2 rue Courteline
01100 Oyonnax



CETTE LETTRE D'INFORMATION EST DISTRIBUÉE PAR DES JEUNES HABITANTS DU QUARTIER

Demain
la Plaine
OYONNAX



LE MOT
DU MAIRE



LA LETTRE D'INFORMATION DU QUARTIER DE LA PLAINE

L'ÉCOLE DAUDET-PAGNOL A ÉTÉ RÉNOVÉE !

Cette année 2023 est celle de la diversification et de la multiplication des chantiers des trois maîtres d'ouvrage, que sont Oyonnax, Dynacité et Semcoda. Depuis 2020, nous tenons nos engagements, tout en nous ajustant aux nouveaux enjeux écologiques, économiques et sociaux. Au service de votre quotidien, la coordination sur le terrain de ces réhabilitations, de ces constructions, et bientôt de ces démolitions, est réelle. Elle relève d'une organisation de haute précision, car nous sommes dans des travaux sur les espaces publics, mais aussi sur sites occupés. Vos observations, votre expertise, vos réflexions qui vous associent, et vous rendent acteurs de tous ces changements et aménagements, nous sont précieux et incontournables pour construire et continuer à avancer ensemble. Les chantiers qui fleurissent peuvent être vécus comme pesants, mais ils sont l'étape indispensable pour faire émerger, et vivre le quartier de demain.

Cependant, malgré tous nos efforts pour que tout se passe du mieux possible dans nos quartiers, nous n'avons pas échappé aux séries d'émeutes qui ont ravagé la France après le décès du jeune Nahel. Ce sont beaucoup de conteneurs brûlés, des policiers attaqués et même l'Atelier de la Forge incendiés. Ces actes intolérables, qui sont le fruit d'une minorité, sapent tout le travail mené sur ce projet de rénovation urbaine et pourraient remettre en question certains investissements.

Pour éviter cela, j'appelle donc tous les habitants qui, pour la grande majorité d'entre vous, sont excédés par ces agissements, à la responsabilité, au calme et au retour de la cohésion dans notre ville.

Ce n'est que comme cela que nous tiendrons le cap de « Demain la Plaine » !

Michel PERRAUD
Maire d'Oyonnax,

Conseiller départemental

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

AVRIL 2021 · PRINTEMPS 2024 Réhabilitation du bâtiment Lafayette, 60 logements (Dynacité)	MARS 2021 · DÉC 2023 Réhabilitation des plots Nord de Courteline, 108 logements (Dynacité)	OCT 2021 · MARS 2023 Réhabilitation des plots Sud de Courteline, 108 logements (Dynacité)	SEPT 2022 · ÉTÉ 2023 Réhabilitation du groupe scolaire Daudet Pagnol	JUSQU'À FIN 2023 Phases de concertation partenaires et habitants sur les aménagements des espaces publics	À PARTIR DE MARS 2023 Réhabilitation îlot Berthelot (Dynacité) A PARTIR DU 3E TRIM 2023 Corneille - Courteline - Beaumarchais (Semcoda)	4E TRIM 2023 Désamiantage / Déconstruction 1 et 3 rue Carnot (Dynacité)	À PARTIR D'AVRIL 2024 Réhabilitation Normandie Niémen Lafayette/Montaigne/Carnot (Dynacité)
--	---	--	---	--	---	--	--

TRAVAUX EN COURS LES CHANTIERS MENÉS PAR DYNACITÉ

Le quartier poursuit sa transformation pour le confort des habitants



- Résidence Courteline, nouveaux balcons/terrasses réalisés ou en cours de mise en oeuvre, travaux d'économie d'énergie terminés.

- Résidence Berthelot, démarrage des travaux depuis mars.



- Barre Lafayette création cages d'ascenseur (1 à 11), travaux d'isolation [toiture, façades et menuiseries] en cours.

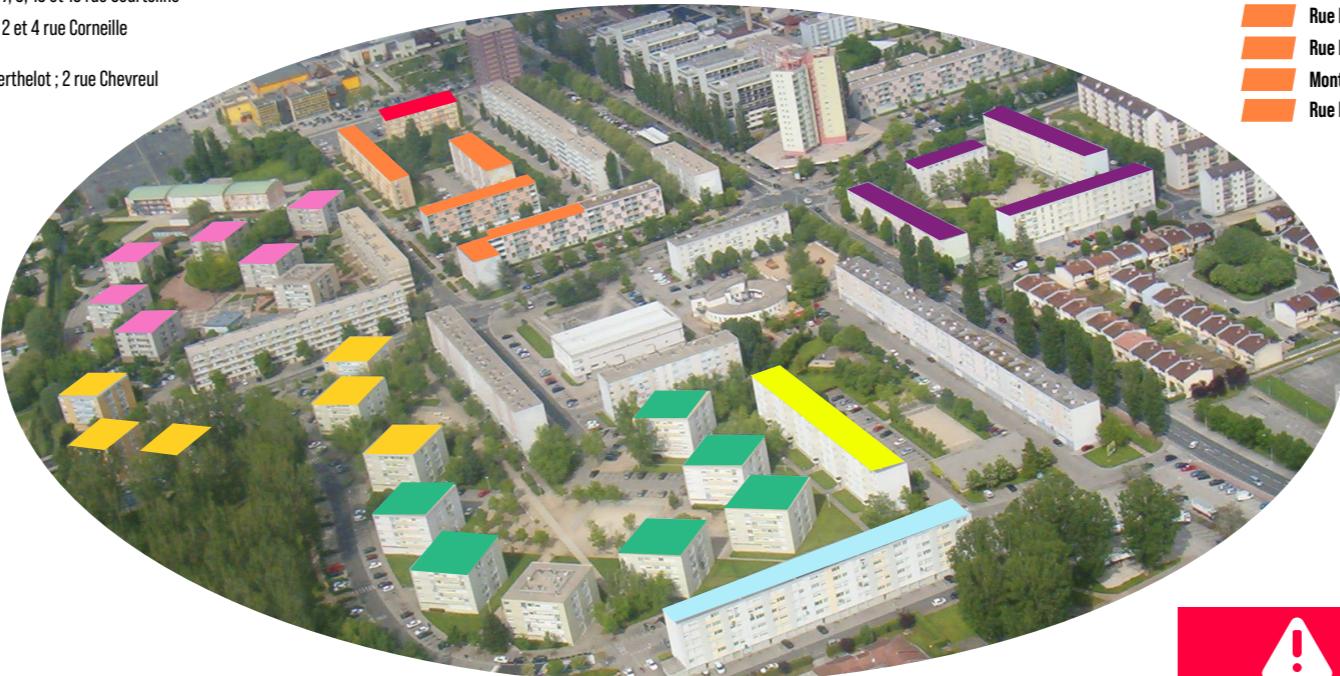


- Immeubles des rues Normandie-Niemen (30-32-34 et 36), Montaigne (2,4,6 et 8), Lafayette (15-17-19) : Lancement des travaux en avril 2024.
> Présentation du projet réalisée le 14 juin : RDV à la Maison du Projet pour en savoir plus.

- Courteline Nord / 2, 3, 4, et 5 rue Courteline
- Courteline Nord / 27 rue Normandie Niémen
- Courteline Nord / 6 rue Berthelot
- Courteline Sud / 7, 9, 13 et 15 rue Courteline
- Courteline Sud / 2 et 4 rue Corneille
- Îlot Berthelot 1, 2, 3, 5, 7 rue Berthelot ; 2 rue Chevreuil

QUARTIER DE LA PLAINE : LES CHANTIERS EN COURS

- Carnot / 1 à 3
- Beaumarchais
- Corneille / 1 à 9
- Courteline / 10 à 18
- Rue Lafayette / 1 à 11
- Rue Lafayette / 15 à 19
- Montaigne / 2 à 8
- Rue Normandie Niémen / 30 à 36



RAPPEL

Les zones de chantier sont strictement interdites au public !

INTERVIEW

Jean-Baptiste FLEURENT / Architecte co-gérant
Coralie COUTELLEC / Architecte co-gérante
Souhayla RAIS / Collaboratrice de chantier



Souhayla RAIS, bénéficiaire du dispositif des clauses d'insertion

Comment avez-vous eu connaissance de l'offre d'emploi ? J'ai pris connaissance de l'offre d'emploi par les médiateurs du quartier, ainsi que via Mme BOUGUETTAYA.

Qu'est ce qui vous a donné envie de répondre à cette offre ? Le poste qui était proposé m'a intéressé, et de plus, le monde du bâtiment m'attirait beaucoup.

Comment avez-vous vécu cette expérience ? Une belle expérience amusante et très productive, j'ai trouvé ma place au sein de l'équipe.

Qu'est ce qui vous a donné envie de signer une embauche et de partir sur le territoire Lyonnais, et de continuer le suivi des opérations du territoire d'Oyonnax ?

Je voulais essayer d'évoluer dans un autre secteur et changer de lieu et voir un nouvel environnement.

Agence Fleurent Architectes

Comment le profil de Mme Rais vous avait été communiqué ? Après plusieurs échanges de profils avec la mission locale, nous avons précisé notre besoin d'un profil « atypique ». C'est à ce moment que le CV de Mlle RAIS m'a été communiqué.

Qu'est ce qui a fait que son profil ait été retenu ? C'est cet aspect atypique du profil qui a retenu notre attention. La première entrevue a confirmé notre intérêt. C'est surtout une rencontre avec un profil qui pouvait s'approprier les tâches proposées ; nous avons pressenti des capacités de gestion de travaux et de coordination qui ont pu s'exprimer ensuite dans la durée.

Quels étaient les avantages d'avoir une candidate issue du quartier où vous intervenez ?

Mlle RAIS connaît bien le quartier, les habitudes et les familles dans l'opération où elle a eu à intervenir.

Comment ce dispositif a permis son embauche dans votre agence ? Le besoin existait préalablement au recrutement. L'embauche s'est formalisée naturellement à l'issue de la période d'insertion, Mlle RAIS ayant acquis sa place à part entière dans notre équipe.

COÛT GLOBAL DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN : 86 500 000 €

- DYNACITÉ 28 600 000€
- VILLE D'OYONNAX 23 100 000€
- ANRU 16 800 000€
- SEMCODA 10 800 000€
- DÉPARTEMENT DE L'AIN 4 000 000€
- HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION 1 500 000€
- AUTRES FINANCEMENTS (ANAH, CAISSE DES DÉPÔTS) 1 700 000€



> Démolition cours de Verdun à l'horizon 2025 : l'opération de relogement va commencer.

La démolition partielle de la barre du cours de Verdun se profile. Ce seront 32 logements des 4 allées du 122 au 128 qui vont disparaître du paysage à l'horizon 2025. (les 6 autres allées du 130 au 140 Crs de Verdun seront réhabilitées).

Etape essentielle et sensible avant la démolition : le relogement de nos locataires.

2^{ème} semestre 2023 :
L'entreprise réalisera un diagnostic social en rencontrant personnellement chaque locataire afin de recueillir toutes les informations nécessaires à un relogement approprié.

Enfin, selon le planning prévisionnel et en fonction du relogement de tous les locataires, les travaux démarreront au 2^{ème} semestre 2025.

